

# Nouvelles administratives

## Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire

Session 1972

### EPREUVES D'ADMISSION

Les épreuves d'admission du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, session 1972, ont eu lieu le lundi 12, le mardi 13, le mercredi 14, le jeudi 15 et le vendredi 16 juin.

Le Jury avait décidé de porter à trois heures la durée de l'épreuve d'organisation et de gestion pour les quatre options.

### SUJETS DES EPREUVES ECRITES

#### A. Option : Bibliothèques d'instituts et de laboratoires

1. Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques spécialisées (3 h).

« Sans entrer dans les détails des techniques, exposez quels sont, à vos yeux, les avantages et les inconvénients de l'utilisation des divers procédés de microcopie dans une bibliothèque spécialisée ou un centre de documentation. »

2. Analyse de deux articles de revue scientifique, le premier en langue française, le second dans la langue étrangère choisie par le candidat (4 h).

— Article en français : BARLOY (Jean-Jacques). — Les Cobayes de l'ère atomique. (In : *Sciences et avenir*. N° 299, janvier 1972, pp. 20-27.)

— Article en allemand : BEINKE (Lothar). — Das Neue Fach « Wirtschaftslehre » - eine gemeinsame Aufgabe für Schule und Öffentliche Bibliothek. (In : *Buch und Bibliothek*. 23. Jahrg, Heft 11/12, November/Dezember 1971, pp. 1078-1082.)

— Article en anglais : CLEUGH (M.F.). — Stresses of mature students. al Peronismo. (In : *Destino*. 2da época, año 34, n° 1803, 22 de abril 1972, pp. 76-81.)

— Article en espagnol : MARIN (Jorge). — De la « Concordancia » al Peronismo. (In : *Destino*. 2da época, años 34, n° 1803, 22 de abril 1972, pp. 27-29.)

— Article en italien : BREZZI (Paolo). — Il Congresso storico internazionale di Mosca. (In : *Accademie e biblioteche d'Italia*. Anno 38, n° 6, Nov.-Dicembre 1970, pp. 423-428.)

## B. Option : Bibliothèques d'établissements d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques pour la jeunesse (3 h).

« Comment ferez-vous participer les lecteurs aux activités de la bibliothèque ? Vous traiterez le sujet dans une section enfantine ou dans une section pour adolescents, à votre choix. »

## C. Option : Bibliothèques municipales

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques municipales (3 h).

« Dans quelle mesure et dans quels domaines, l'actualité, sous toutes ses formes, peut-elle influencer la vie et le fonctionnement d'une bibliothèque ? »

## D. Option : Bibliothèques de lecture publique

Epreuve sur l'organisation et la gestion des bibliothèques de lecture publique (3 h).

« L'organisation de la décentralisation d'une bibliothèque publique. Comment utilisez-vous annexes et bibliobus pour desservir l'ensemble de la population ? »

## CANDIDATS

334 candidats, dont 10 à titre étranger, avaient passé avec succès les épreuves d'admissibilité des 1<sup>er</sup> et 2 février 1972.

- 9 candidats avaient renoncé à préparer les épreuves d'admission ;
- 26 ne se sont pas présentés aux épreuves ;
- 299 *admissibles de 1972* se sont présentés.

87 candidats admissibles à une session antérieure (ou admis pour une autre option), avaient renouvelé leur inscription.

- 19 d'entre eux ont renoncé à se présenter ;
- 68 *admissibles (ou admis) d'une session antérieure* se sont représentés.

367 *candidats* (119 en 1968, 197 en 1969, 229 en 1970, 268 en 1971), dont 10 à titre étranger, *se sont finalement présentés* aux épreuves d'admission.

- 83 pour l'option Bibliothèques d'instituts et de laboratoires ;
- 64 pour l'option Bibliothèques pour la jeunesse ;
- 81 pour l'option Bibliothèques municipales ;
- 140 pour l'option Bibliothèques de lecture publique.

*308 candidats ont été déclarés admis* dont 8 à titre étranger (20 seulement du sexe masculin).

- 70 (dont 5 à titre étranger) pour l'option Bibliothèques d'instituts et laboratoires dont 8 avec mention Bien et 25 avec mention Assez bien ;
- 55 pour l'option Bibliothèques pour la jeunesse, dont 1 avec mention Très bien, 5 avec mention Bien et 16 avec mention Assez bien ;
- 70 (dont 2 à titre étranger) pour l'option Bibliothèques municipales dont 3 avec mention Bien et 32 avec mention Assez bien ;
- 113 (dont 1 à titre étranger) pour l'option Lecture publique, dont 14 avec mention Bien et 45 avec mention Assez bien.